



## Accueil Familial d'Urgence

Rapport d'activités

2008

Perspectives

2009



*« Les enfants sont des énigmes lumineuses »*

*Daniel Pennac*

## **GLOSSAIRE AAJ & AFU**

<b>AAJ :</b>	<b>Aide à la Jeunesse</b>
<b>AFU* :</b>	<b>Accueil Familial d'Urgence</b>
<b>AMO* :</b>	<b>Service d'Aide en Milieu Ouvert</b>
<b>CAEVM* :</b>	<b>Centre d'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitance</b>
<b>CAS* :</b>	<b>Centre d'Accueil Spécialisé</b>
<b>CAU* :</b>	<b>Centre d'Accueil d'Urgence</b>
<b>CIOC :</b>	<b>Cellule d'Information, d'Orientation et de Coordination</b>
<b>CJ* :</b>	<b>Centre de Jour</b>
<b>COE* :</b>	<b>Centre d'Orientation Educative</b>
<b>COO* :</b>	<b>Centre d'Observation et d'Orientation</b>
<b>CPA* :</b>	<b>Centre de Premier Accueil</b>
<b>CPAS :</b>	<b>Centre Public d'Action Sociale</b>
<b>CPMS :</b>	<b>Centre Psycho Médico Social</b>
<b>DGAJ :</b>	<b>Administration de la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse</b>
<b>Fàc :</b>	<b>Famille d'Accueil</b>
<b>IPPJ :</b>	<b>Institution Publique de Protection de la Jeunesse</b>
<b>MENA :</b>	<b>Mineur Etranger Non Accompagné</b>
<b>PPP* :</b>	<b>Service mettant en œuvre un Projet Pédagogique Particulier</b>
<b>SAAE* :</b>	<b>Service d'Aide et d'Accompagnement Éducatif</b>
<b>SAIE* :</b>	<b>Service d'Aide et d'Intervention Educative</b>
<b>SAJ :</b>	<b>Service d'Aide à la Jeunesse</b>
<b>SIIF* :</b>	<b>Service d'Intervention Intensif en Famille</b>
<b>SP* :</b>	<b>Service de Protutelle</b>
<b>SPEP* :</b>	<b>Service de Prestations Educatives et Philanthropiques</b>
<b>SPF* :</b>	<b>Services de Placement Familial (reprend tous les types de SPF)</b>
<b>SPF Ct* :</b>	<b>Service de Placement Familial Court terme</b>
<b>SPFu* :</b>	<b>Service de Placement Familial d'urgence</b>
<b>SPJ :</b>	<b>Service de Protection Judiciaire</b>
<b>TJ :</b>	<b>Tribunal de la Jeunesse</b>

\* : Services agréés

Boris CYRULNIK (\*), dans une interview, cite les résultats d'une enquête menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans plusieurs pays. La conclusion est relativement tragique : plus la solidarité est administrative (sécurité sociale, indemnités de chômage,...), moins elle est affective et moins elle joue son rôle de tranquillisant naturel qui est la base du sentiment de sécurité.

Il poursuit ensuite : *« Si nous ajoutons à ça le fait que l'amélioration de la technologie s'accompagne partout d'une augmentation de l'isolement, de l'angoisse et des dépressions, nous nous retrouvons avec un joli casse-tête. »*

Pour Boris CYRULNICK, il ne faut bien entendu pas arrêter le progrès technologique, ni les systèmes sociaux de solidarité.

C'est à chacun d'entre nous d'augmenter la communication affective dans sa vie et de citer quelques exemple : cuisiner lentement, recevoir des amis, rire en faisant les andouilles...

Pour lui il faut multiplier les rituels de rencontres, les fêtes de quartiers, les retrouvailles de toutes sortes, les chorales, les associations de toutes sortes.

*« Dès que vous rencontrez des gens et que vous buvez un verre avec eux, vos fantasmes agressifs baissent. Ça ne règle pas tout, mais vous mettez en place un rituel d'interactions affectives qui a un grand effet tranquillisant. C'est juste vital pour l'humanité. »*

Gageons que ce que nous faisons au sein de l'Accueil familial d'urgence participe à cet effet tranquillisant et à apporter de l'humanité.

Merci à tous pour cette nouvelle année passée ensemble.

Au nom du CA, je souhaite la bienvenue au sein du Service à :

- Emmanuelle Reca, assistante sociale pour La Louvière ;
- Aude Colson, assistante sociale en charge de la recherche des familles d'accueil.

Nous en parlerons certainement dans le rapport d'activités 2009, mais en ce début d'année 2009, deux faits me semblent devoir être cités et mis en exergue :

- notre service a fait l'objet d'un passage en commission d'agrément qui a fait l'objet d'un vote positif tant sur le plan de l'opportunité que de la conformité.
- une nouvelles reconnaissance de notre action : CAP 48, nous octroie un financement de 8.000€.

Le début de l'année 2009 nous permet donc de dire que nous sommes en route vers de nouvelles perspectives.

Au nom du Conseil d'Administration  
de l'Accueil familial d'Urgence.

Daniel HANQUET. Président.

(\*) Boris CYRULNICK est médecin, éthologue, neurologue et psychiatre.

Dernier livre paru : *« De chair et d'âme »* Edition Odile Jacob.

**Table des matières**

<b>Le mot du Président, en guise d'introduction</b>	page 4
<b>Le Projet</b>	page 6
<b>Statistiques</b>	page 8
1. <u>Traitement des demandes de l'année 2008</u>	page 9
a. Origine des demandes d'accueil	page 11
b. Motifs invoqués lors des demandes d'accueil	page 12
c. Motifs des refus	page 13
d. Motifs des retraits	page 13
e. Motifs des réorientations	page 14
2. <u>Les accueils</u>	page 15
a. Distribution par âge, sexe et arrondissement	page 15
b. Distribution en lien avec les Autorités Mandantes	page 18
c. Situation avant l'accueil	page 18
d. Motifs des accueils	page 19
e. Durée des accueils	page 20
f. Issue des accueils	page 21
3. <u>Sélection des familles d'accueils</u>	page 21
4. <u>Déplacements</u>	page 22
5. <u>En parallèle</u>	page 23
6. <u>Les accueils hors mandat, attentes de partenaires face aux besoins</u>	page 24
<b>Bilan 2008 et Perspectives 2009</b>	page 25
Glossaire AAJ	page 28
Conseil d'administration et équipe	page 29

## Le projet

Notre Projet Pédagogique, défini par notre agrément spécifique de départ, repose sur l'accueil en urgence de jeunes (de la naissance à leur majorité) auprès de particuliers sur base d'un mandat d'une Instance de Décision. Ce mandat, qui est précisé le plus explicitement possible, intervient dans le cadre d'un « placement familial d'urgence » ; il est aussi clairement balisé par le délai d'intervention (45 jours maximum).

En 2008, notre projet envisage enfin, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, la dorsale wallonne « Nord - Sud Ouest » de Bruxelles à Mons et Charleroi en passant par Nivelles et La Louvière. Deux sièges d'activités sont actifs : Nivelles et La Louvière. Nous intervenons donc pour quatre arrondissements prioritaires. Les besoins répondent à des demandes fondées que nous essayons d'assumer au mieux de l'intérêt de l'enfant concerné.

Les missions prioritaires et le souci de l'équipe de l'AFU restent :

- l'accueil et le suivi d'enfants dans des familles qui se proposent ou que l'on désigne comme lieu provisoire de vie où les soins et les besoins de base et affectifs seront rencontrés ;
- l'apport d'une analyse des enjeux en présence en veillant à la qualité du diagnostic ;
- la rapidité et la continuité des interventions afin d'améliorer la capacité en maintenant la qualité de prise en charge des situations. Ces priorités relèvent d'une prise en charge à temps, adéquate et de manière cohérente ;
- la définition d'un travail familial et un soutien à la parentalité auprès de la famille de naissance, en parallèle du suivi de la famille d'accueil. Dans ce cadre, la compréhension des manifestations de loyautés reste essentielle. Notre pratique tente de prévenir la reproduction transgénérationnelle en remettant la relation « parent-enfant » et les compétences parentales au centre d'une perspective future de changement et d'amélioration ;
- le souci de donner aux Mandants des outils, via une analyse de la situation et des propositions de pistes de travail que nous réalisons et qui sont traduites en écrits avant chaque terme d'accueil.

Pour ce travail, l'équipe a été formée à l'intervention brève (Institut Grégory Bateson de Liège).

L'obligation d'actualiser notre projet a créé un « remue-méninges » qui a amené l'équipe et le Conseil d'Administration à redéfinir le projet au vu de l'évolution des actions menées et de la

société. Un séjour résidentiel de travail avec l'ensemble de l'équipe a permis de dégager une cohérence et un projet global solide ; l'équipe en est fière.

Notre Projet Pédagogique désire rester une **réponse de proximité devant s'adapter au mieux** aux changements des besoins et contextes rencontrés par les jeunes en difficulté et par leurs familles lorsqu'une séparation est envisagée, même transitoirement.

Ces axes et démarches d'interventions sont repris dans notre « Projet Pédagogique Particulier » qui désire y répondre le plus complètement.

Enfin et surtout, nous n'oublions pas nos familles d'accueil que nous remercions vivement pour leur présence à nos côtés et leur collaboration ; pour certaines aussi, leur patience pour rester en attente d'un accueil éventuel et leur capacité à se mobiliser lorsqu'on les contacte. Nous désirons qu'elles restent l'axe central de notre travail.

**Grâce à leur implication dans ce projet citoyen et solidaire, 70 % des accueils se sont réalisés en 2008 !**

**Merci pour votre engagement, nous savons que nous pouvons compter sur vous !**



**Statistiques 2008**

Tableau 1 : récapitulatif des 10 dernières années

entre () : Nivelles + La Louvière

Année	Nombre total des demandes	Accueils avec mandat(s)	Accueils sans mandat	Familles d'accueil Candidates - Retenues	
1999	336	39	12	Non repris	
2000	298	33	13	Non repris	
2001	248	38	8	Non repris	
2002	235	44	6	4	
2003	241	53	Néant	42 - 9	
2004	295	85	Néant	22 - 8	
2005	257	64	Néant	17 - 3	
2006	310	59	Néant	23 - 9	
2007 Dont +/- 6 m. La Louv.	336(237+99)	78 (48+30) + 3 « Codes M »	9 issus du projet Yamba	Niv : 38 - 9 LL : 10 - 5	Total 48 - 14
<b>2008 Niv. &amp; La Louv.</b>	<b>430 (231 - 199)</b>	<b>133 : 63 + 70 + 3 « Codes M »</b>	Néant	<b>Niv : 33 - 7 LL : 58 - 8</b>	<b>Totaux 91-15 + 7 refus</b>

Commentaires : En 2008, la hausse des demandes est en lien avec l'offre de services possible via notre antenne de La Louvière fonctionnant pour la première fois sur une année complète. Sur les 430 dossiers ouverts, les 133 accueils représentent 30 % de prise en charge via un accueil (contre 25 % en 2007 et 20 % en 2006).

Concernant le réseau, la recherche des familles candidates se réalise, depuis 2 années, par une assistante sociale, engagée ¼ temps. Elle se consacre exclusivement à cette tâche ; le résultat est parlant au vu des résultats affichés. Ceci est obligatoire si nous voulons maintenir notre possibilité de proposer des accueils au sein de nos familles sans renier pour autant le travail réalisé en parallèle, à la demande des Autorités Mandantes, en encadrant des familles qui se proposent dans l'entourage du jeune.

## 1. Traitement des demandes de l'année 2008

Tableau 2 : statistiques générales des demandes et accueils

<p align="center"><b>Nombre total des demandes et des accueils en 2008</b>  <b>430 dont 231 pour Niv. &amp; Bxl et 199 pour le Hainaut</b>  <b>Ceci a permis d'organiser au total 133 accueils :</b>  <b>63 accueils pour pour Niv. &amp; Bxl et 70 accueils pour le Hainaut</b>  (Aucun accueil sans mandats AAJ en famille)  <b>dont 3 avec suivi lors du retour en famille (« code M »)</b></p>					
	Demandes rétri- rées	Reorientation	Refus	Accueils et % par rapport aux demandes	
Année 2008	Nivelles	60 13,96 %	32 7,44 %	76 17,67 %	<p><u>133 accueils correspondent à 30,93 % des demandes</u>  63 accueils pour Nivelles et Bruxelles :</p> <p>14,55 % des demandes et 47,37 % des accueils  70 accueils pour Mons et Charleroi :  16,27 % des demandes et 52,63 % des accueils</p> <p><b>Pour 133 accueils</b>  - 29 (Niv) + 64 (LL) = 93 (tot.) dans une fac sélectionnée (69,92 %)  - 34 (Niv) + 6 (LL) = 40 (tot.) dans une famille proche (30,08 %)</p>
	La Louvière	52 12,09 %	31 7,21 %	46 10,70 %	
	<b>TOTAUX</b>	<b>112</b> <b>26,05 %</b>	<b>63</b> <b>14,65 %</b>	<b>122</b> <b>18,37 %</b>	<b>133 accueils</b> <b>30,93 %</b>
Pour rappel, en 2007	90 26,79 %	67 19,94 %	92 27,38 %	<p>87 accueils soit 25,89 % des demandes  - 48 accueils pour Nivelles et Bruxelles  - 39 accueils pour Mons et Charleroi + projet « Yamba »  Pour ces accueils, environ 2/3 ont été en famille du réseau AFU et  1/3 en famille de proximité du jeune</p>	
<p align="center">TOTAL :  = 249 demandes  = 74,11 %</p> <p align="center">En 2007, le total des demandes a été de <u>336 demandes</u> qui ont engendré <u>87 accueils en famille</u></p>					

Les commentaires liés à ce tableau se retrouvent plus loin avec une analyse plus fine dans des tableaux plus précis.

Tableau 3 : statistiques des demandes (43) « Hors Arrondissements Bruxelles–Nivelles– Mons–Charleroi »

Nombre des demandes d'accueil <u>hors Arrondissements directement concernés</u>						
2008	Nombre		% / Année		% sur n <sup>bre</sup> des demandes	
Arrondissement	% 2008	% 2007	% 2008	% 2007	% 2008	% 2007
Namur	13	6	30.23	27.27	2.99	1.79
Tournai	13	0	30.23	0.00	2.99	0.00
Mons via Nivelles	4	8	9.30	36.36	0.92	2.38
Charleroi via Nivelles	4	2	9.30	9.09	0.92	0.60
Bruxelles via La Louvière	3	0	6.98		0.69	
Huy	3	1	6.98	4.55	0.69	0.30
Liège	1	2	2.33	9.09	0.23	0.60
Dinant	1	0	2.33	0.00	0.23	0,00
Service néerlandais	1	0	2.33		0.23	
Neufchâteau	0	2	0.00	9.09	0.00	0.60
Verviers	0	1	0.00	4.55	0.00	0.30
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>22</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>10.00</b>	<b>6.55</b>

Commentaires : L'analyse de ce tableau pose le constat du manque de SPFu dans les autres arrondissements. Les deux arrondissements proches (Namur et Tournai) sont demandeurs ; d'ailleurs, 4 accueils en dépendant ont été mis en place. Les autres arrondissements, sauf cas désespérés où ils tentent quand même l'AFU, regrettent clairement, lors de nos contacts, l'absence d'un tel type de structure dans leur environnement.

a) Origine des demandes d'accueil (430)

Tableau 4 : qui est l'envoyeur ?

Origine des demandes	2008			% partiel 2008	% comparé en 2007
	Niv.	Hnt.	Total		
SAJ	94	124	218	50.70 %	42,26 %
SPJ	74	32	106	24.65 %	20,54 %
Tribunal de la Jeunesse	21	10	31	7.21 %	11,90 %
Hôp. - Médecins - SOS Enf.	9	9	18		
Centre de santé - ONE					
Personnes privées	7	5	12		
Services sociaux divers	8	1	9		
Instit. d'hébergement, SPF ou Fâc à long terme	5	2	7		
CPAS	0	5	5		
AMO Communauté française	2	3	5		
Protutelle /COE	2	2	4	<b>Autres</b>	<b>Autres</b>
COE	4	0	4	17.44 %	25.30 %
Ecoles – PMS – Internats	0	4	4		
SAIE	2	0	2		
CAU pour adultes	2	0	2		
Parquet et Police	0	2	2		
Centre de Santé Mentale	1	0	1		
Maisons maternelles	0	0	0		
PPP - Projet Pédag. Part.	0	0	0		
<b>TOTAL DES DEMANDES</b>	<b>231</b>	<b>199</b>	<b>430</b>		

Commentaires : A la lecture de ce tableau, on arrive à plus de 80 % de demandes des Autorités qui nous demandent d'intervenir directement avec un mandat. Les autres demandes représentent un peu plus de 15 % provenant d'autres partenaires ; elles démontrent que notre Projet Pédagogique en cours de modification et déposé, en 2008, pourra assumer, de manière marginale, l'intervention hors mandat pour certaines situations.

b) Motifs invoqués lors des demandes d'accueil (430)

Tableau 5 : quel motif est évoqué ?

Motif des demandes	Nivel-les	Hainaut	Tot.	%	% Comparé en 2007
Hospitalisation / Maladie d'un parent ou d'un proche /	41	44	85	19.77	18,15
Crise familiale	34	50	84	19.53	27,98
Maltraitance - négligence	17	11-37	65	15.12	10,42
Recherche/attente d'une place en institution	43	12	55	12.79	8,93
Problème de logement	14	13	27	6.28	3,27
Problèmes psychiatriques d'un parent	12	9	21	4.88	4,76
Demande d'encadrement d'une fâc en cours	18	0	18	4.19	0,65
Demande d'évaluation d'une fâc en cours	17	0	17	3.95	0,00
Départ ou maintien d'un parent à l'étranger	6	8	14	3.26	2,08
Alcoolisme d'un parent	0	12	12	2.79	2,08
Problèmes psychologiques du jeune - TS	5	0	5	1.16	0,00
Parent en burn out/ au travail	5	0	5	1.16	3,23
Attente relais SPF long terme	4	0	4	0.93	0,00
Fugue	1	2	3	0.70	1,19
Enfant(s) en danger	3	0	3	0.70	0,97
<b>TOTAL (partiel ▲)</b>	<b>220</b>	<b>198</b>	<b>418</b>	<b>97.21</b>	<b>83,71</b>
<b>« Problématiques mineures » (▼)</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>2.79</b>	<b>25.48 %</b>
Parent incarcéré	2	0	2	0.47	3,57
Mineurs étrangers non accompagné MENA	2	0	2	0.47	0,59
Fâc à long terme « out » (mal., épuis°, ...)	2	0	2	0.47	2,90
Recherche d'une mise en autonomie	1	0	1	0.23	1,78
Toxicomanie d'un parent	1	0	1	0.23	0,59
Abus sexuel avéré	0	1	1	0.23	0,30
CAU (fermeture, recherche, ...)	1	0	1	0.23	0,65
Violence familiale / conjugale	1	0	1	0.23	0,65
Divers (situations uniques)	1	0	1	0.23	13,51
Abandon, rejet d'un (des) parent(s)	0	0	0	0.00	0,97
Problème éducatif	0	0	0	0.00	0,65
Plus de fâc disponible	0	0	0	0.00	0,65
Travail des parents	0	0	0	0.00	0,00
Décès de la maman	0	0	0	0.00	0,65
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>199</b>	<b>430</b>	<b>100.00</b>	<b>100</b>

Commentaires : Pour ce tableau, plus de 90 % des problématiques rentrent dans le canevas conforme à celui imaginé pour la réalisation des statistiques de l'Administration ; ceci représente les 10 premières sections les plus représentatives.

### c) Motifs des refus (122)

Tableau 6 : pourquoi refuser ?

Motif des refus	Niv. et Bxl	Hainaut	Total	Rappel 2007		
				Niv	LL	
Pas de fâc disponible - fratrie	11	27	38	0	0	0
Pas de fâc disponible	30	2	32	25	10	35
Demande non adéquate	11	7	18	7	2	9
Pas de fâc pour ado disponible	5	2	7	5	4	9
Hors arrondissements	7	0	7	6	0	6
Pas de fâc avec maintien scol.	2	3	5	0	0	0
Demande pour les week-ends	3	0	3	3	0	3
Troubles du comp <sup>o</sup> du jeune	1	2	3	0	0	0
Impossibilité de prise en charge par le	1	1	2	7	12	19
Absence de scolarité	1	1	2	4	1	5
Risque pour la fâc	1	1	2	2	1	3
Eloign <sup>o</sup> de la fâc à encadrer	2	0	2	0	0	0
Hors cadre AAJ	1	0	1	3	0	3
	76 17.67 %	46 10.70	122 28.37 %	62	30	92
				27.38 %		

Commentaires : Alors que les demandes et les accueils ont progressé, nous avons maintenu le pourcentage de refus à la même hauteur que l'année précédente.

### d) Motifs des retraits (112)

Tableau 7 : après une demande, pourquoi la retirer ?

Motifs des retraits	Niv. et Bxl.	Hainaut	Total	Rappel 2007	
				Niv	LL
Autre(s) solution(s) envisagée(s)	10	16	26	32	17
Autre service (CAU/Spf CT ou LT)	6	14	20	0	0
Maintien en famille/ fâm élargie	14	3	17	3	2
Entrée en institution	9	6	15	1	0
Plus de nouvelles	13	0	13	25	3
Maintien fratrie ensemble ds. l'accueil	0	8	8		
Levée des mesures /Pass. SAJ vers TJ	2	3	5	0	0
Hospitalisation	3	0	3	0	0
Pas d'accord des parents	1	1	2	3	3
Divers	1	1	2	1	0
Problème de mandat	1	0	1	0	0
Demande de la Commun. Flamande	0	0	0	0	0
TOTAL en nombre	60	52	112	65	25

Commentaires : De manière positive, ce tableau reste le témoin du souci de « l'intérêt du jeune », au niveau des intervenants, où une autre solution est envisagée. La différence avec le tableau suivant (réorientation) est que dans ce cas, « l'autre solution » provient plus du « système » extérieur à l'Accueil Familial d'Urgence et où nous n'avons en général pas contribué directement.

### e) Motifs des réorientations (63)

Tableau 8 : réorienter en fonction de quoi ?

Motifs des réorientations	Niv. et Bxl.	Hainaut	Total	Rappel 2007		
				Niv	LL	
Absence de mandant	19	28	47	39	4	
Hors cadre	accueil trop long	1	0	1	0	0
	Acc. long terme cour terme : SPF	2	1	3	0	0
	Enfant(s)+ mère	0	0	0	0	0
	Majeur + 18 ans	0	0	0	0	0
	Divers	3	0	3	0	0
Vers autre antenne AFU	2	2	4			
Enfants malades	3	0	3	2	0	
Pas fac disponible	0	0	0	0	0	
Hors arrondissement / Com. Flam.	0	0	0	7	3	
Service spécialisé	2	0	2	1	0	
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>63</b>	60	7	

Commentaires : Pour ces données, nous sommes proactifs, avec nos partenaires, à la recherche de solutions pour la situation amenée. L'absence d'Autorité Mandante constitue le facteur primordial et donc le renvoi vers le Service d'Aide à la Jeunesse, généralement, reste la piste envisagée.

## 2. Les accueils (133)

### a) Distribution des accueils par sexe, par arrondissement et par âge

#### Répartition en fonction du sexe

Tableau 9 : les accueils : fille ou garçon ?

Répartition globale des 133 accueils	Garçons	Filles	Nombre d'enfants	%
Bruxelles et Nivelles	28	35	63	47.37 %
Mons et Charleroi	40	30	70	52.63 %
<b>TOTAL : 133 accueils</b>	<b>68</b>	<b>65</b>	<b>133</b>	<b>100.00 %</b>
%	51.13 %	48.87 %	100 %	
Rappel 2007	39	48	87	

Commentaires : La répartition de ces données est homogène quant aux totaux ; par contre, selon le siège d'activité, on relève un déséquilibre inversée mais non interprétable sur des chiffres aussi restreints. La capacité de prise en charge plus grande pour des garçons à La Louvière pourrait être en lien avec les accueils pour des enfants en plus bas âges.

#### Accueils suivis en fonction du siège d'activités, du sexe et de l'âge

Tableau 10/1 : les accueils sur base du sexe, du siège d'activités et de l'âge

Age	Nivelles			La Louvière		
	Garçons	Filles	Nombre d'enfants % âge	Garçons	Filles	Nombre d'enfants % âge
0 à 3 ans	6	2	8	17	18	35
3 à 6 ans	5	2	7	7	5	12
6 à 12 ans	11	11	22	10	2	12
12 à 18 ans	6	20	26	6	5	11
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>35</b>	<b>63</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>70</b>
% Siège	44.44 %	55.56 %	100%	57.14 %	42.86 %	100%
% global	21.05 %	26.32 %	47.37 %	30.08 %	22.56 %	52.63 %

Commentaires : A l'instar du tableau précédent, on relève une différence notable entre Nivelles et La Louvière. La prédominance pour des accueils en bas âge est évidente pour La Louvière (50 % des accueils entre 0 et 3 ans) alors que les accueils de 16 à 18 ans sont majoritaires pour Nivelles (40 % des accueils).

**Arrondissement de BRUXELLES : 26 situations** (25 prises en charge par Nivelles et 1 prise en charge par l'antenne de La Louvière).

Tableau 10/2 : les accueils de Bruxelles

Age	Garçons	Filles	Nombre d'enfants % âge	En 2007
0 à 3 ans	3	2	5	6
3 à 6 ans	1	0	1	3
6 à 12 ans	8 + 1 (LL)	4	13	6
12 à 18 ans	1	6	7	9
TOTAL	14	12	26	24
% Bruxelles	53.85 %	46.15 %	100%	
% global /133 accueils	10.53 %	9.02 %	19.55 %	

**Arrondissement de NIVELLES : 38 situations**

Tableau 10/3: les accueils de Nivelles

Age	Garçons	Filles	Nombre d'enfants	En 2007
0 à 3 ans	3	0	3	3
3 à 6 ans	4	2	6	2
6 à 12 ans	3	7	10	8
12 à 18 ans	5	14	19	13
TOTAL	15	23	38	26
% Nivelles	39.47 %	60.53 %	100.00 %	
% global	11.28 %	17.29 %	28.57 %	

**Arrondissement de Mons : 33 situations**

Tableau 10/4: les accueils de Mons

Age	Garçons	Filles	Nombre d'enfants	En 2007
0 à 3 ans	6	10	16	3
3 à 6 ans	4	5	9	4
6 à 12 ans	4	1	5	8
12 à 18 ans	3	0	3	0
TOTAL	17	16	33	15
% Mons	51.52 %	48.48 %	100.00 %	
% global /133 accueils	12.78 %	12.03 %	24.81%	

**Arrondissement de Charleroi : 32 situations**

Tableau 10/5: les accueils de Charleroi

Age	Garçons	Filles	Nombre d'enfants	En 2007
0 à 3 ans	11	8	19	3
3 à 6 ans	3	0	3	4
6 à 12 ans	5	1	6	6
12 à 18 ans	3	1	4	0
TOTAL	22	10	32	13
% Charleroi	68.75 %	31.25 %	100.00 %	
% global	16.54 %	7.52 %	24.06 %	

**Autres arrondissements dont celui de Tournai : 4 situations**

Tableau 10/6 : les accueils de Tournai

Age	Garçons	Filles	Nombre d'enfants	En 2007
0 à 3 ans	0	0	0	Pas d'accueils provenant d'autres arrondisse- ments
3 à 6 ans	0	0	0	
6 à 12 ans	0	0	0	
12 à 18 ans	0	4	4	
TOTAL	0	4	4	
% Charleroi	0.00 %	100.00 %	100.00 %	
% global	0.00 %	3.01 %	3.01 %	

En 2008, dans la mesure du possible, nous avons répondu favorablement tant que faire se peut. Cette politique restera à l'avenir celle du Service , fonction des situations et des possibilités, toujours à l'écoute de ces demandes, à titre accessoire.

**Accueils hors mandat : pas de situations en 2008**

Tableau 11 Rappel 2007 des accueils hors mandat via le projet Yamba du 01/01/07 au 31/10/07

Age	Garçons	Filles	Nombre d'en-
0 à 3 ans	1	0	1
3 à 6 ans	1	0	1
6 à 12 ans	2	4	6
12 à 18 ans	1	0	1
TOTAL	5	4	9
% h. mandat	55.55 %	44.45 %	100.00 %
% global	5.75 %	4.60 %	10.35 %

b) Distribution des accueils en lien avec les Autorités mandantes

Tableau 12 : les accueils en lien avec l'Autorité de placement

Autorités mandantes	Accueils 2008		Nombre d'accueils en 2007
	Total	%	
<b>SAJ</b>	<b>71</b>	<b>53.38 %</b>	<b>41</b>
Bruxelles	9	6.77 %	16
Nivelles	13	9.77 %	14
Mons	26	19.55 %	5
Charleroi	23	17.29 %	6
<b>TJ</b>	<b>34 + 1</b>	<b>26.32 %</b>	<b>25</b>
Bruxelles	16 (+1 LL)	12.78 %	8
Nivelles	5	3.76 %	7
Mons	5	3.76 %	3
Charleroi	8	6.02 %	7
<b>SPJ</b>	<b>23</b>	<b>17.29 %</b>	<b>12</b>
Bruxelles	Hors décret	0,00 %	Hors décret
Nivelles	20	15.04 %	5
Mons	2	1.50 %	7
Charleroi	1	0.75 %	0
<b>Autres arrondissements</b>	<b>5</b>	<b>3.76 %</b>	<b>9</b>
<b>Bruxelles</b> via LL : TJ	1	0.75 %	0
<b>Tournai</b> via LL : SPJ	4	3.01 %	0
<b>Hors Mandat</b>	0		9
<b>TOTAL :</b>	<b>133=63+70</b> <b>(3 codes M)</b>	<b>100 %</b>	<b>87</b> <b>(3 codes M)</b>

Commentaires : Pour les accueils de l'Accueil Familial d'Urgence, plus de 50 % des parents marquent leur accord à la solution proposée (situations SAJ). Le différentiel entre le siège de Nivelles et celui de La Louvière s'explique par la quasi automaticité, pour Mons et Charleroi, du renvoi des dossiers du Tribunal vers le SAJ. L'absence de mesures du SPJ de Bruxelles trouve son origine dans l'absence de l'application du Décret dans la Capitale (ceci sera résolu fin 2009).

c) Situation de l'enfant avant l'accueil

Tableau 13 : et avant d'être accueillis en famille ?

Situation de l'enfant	Nivelles	Hainaut	Total	% en 2008	%
Famille de naissance	7	28	35	26.32 %	47,13 %
Famille et/ou milieu élargi(s)	26	4	30	22.56 %	20,69 %
Famille d'accueil	18	4	22	16.54 %	17,23 %
Famille d'accueil d'urgence	0	20	20	15.04 %	0,00 %
Hôpital	4	9	13	9.77 %	8,05 %
Autres (institution)	6	2	8	6.02 %	1,15 %
Internat	0	3	3	2.26 %	0,00 %
Maison maternelle ou autre	2	0	2	1.50 %	0,00 %
CAU	0	0	0	0.00 %	4,60 %
IPPJ	0	0	0	0.00 %	1,15 %
<b>TOTAL :</b>	<b>63</b>	<b>70</b>	<b>133</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Commentaires : Le constat, selon lequel les enfants qui vont en accueil d'urgence viennent pour plus de 80 % d'un environnement très connu (allant des parents à un cadre plus élargi : familiaux ou famille d'accueil), reste bien exact. Ce passage vers une famille d'accueil permet d'éviter une perte importante de repères habituels qui seraient plus marquants en cas de passage direct en institution. C'est pour cela aussi qu'un accueil familial d'urgence permet de travailler dans des directions très différentes allant du retour en famille de naissance à la préparation d'une entrée en institution.

#### d) Motifs des accueils

Tableau 14 : un accueil, suite à quelle urgence ?

Motif des accueils	Nivelles	Hainaut	Total	% en 2008	Hors mandat	% comparé en 2007
Crise familiale	9	21	30	22.56 %	Néant en 2008 (9 en 2007)	11,49 %
Hospitalisation/Maladie d'un parent	4	20	24	18.05 %		25,28 %
Recherche -relais avant instit. / SPF	10 - 8	5	23	17.29 %		8,05 %
Evaluation d'une famille d'accueil (*)	18	0	18	13.53 %		
Maltraitance(s)/Abus sexuel	3	14	17	12.78 %		3,45 %
Encadrement Fam. d'accueil (*)	6	0	6	4.51 %		12,64 %
Enfant(s) en danger/Négligence	5	0	5	3.76 %		14,94 %
Mère disparue / à l'étranger	0	3	3	2.26 %		1,15 %
Violences conjugales, alcoolisme	0	2	2	1.50 %		2,30 %
Handicap mental des parents	0	2	2	1.50 %		
Dép° / Prob. psychiatrique du parent	0	2	2	1.50 %		1,15 %
Problème de logement	0	1	1	0.75 %		2,30 %
Séparation du couple	0	0	0	0.00 %		8,05 %
Divers	0	0	0	0.00 %		5,75 %
Incarcération d'un parent	0	0	0	0.00 %		2,30 %
Jeune totalement isolé	0	0	0	0.00 %		1,15 %
Sortie IPPJ avec maintien scolarité	0	0	0	0,00 %		0,00 %
<b>TOTAL :</b>	<b>63</b>	<b>70</b>	<b>133</b>	<b>100 %</b>		100 %

(\*) Ce type d'intervention se déroule dans des familles d'accueil hors réseau et non sélectionnées par notre service.

Commentaires : Le contexte de crise reste évidemment prioritaire. Ensuite, le maintien des accueils dans un contexte médical est présent. Sorti de la conjecture du projet « Yamba », il faut y voir une réelle problématique auquel ce projet a répondu et pour lequel notre futur « Projet Pédagogique Particulier » souhaite correspondre de manière marginale, via des accueils non mandatés. Un autre mandat donné au Service consiste en la demande d'évaluation du bien-fondé et de l'adéquation d'un accueil familial au sein d'une famille déterminée avec un jeune défini. Dans ce cadre, la recherche de l'intérêt du jeune est posée avec remises de conclusions rapides attendues.

e) Durée des accueils

Tableau 15 : En famille, et pour combien de « nuits » ?

Accueil en fonction de la durée du mandat (total de 133 : 3974 nuitées)					
Nombre de	Accueils 2007				% comparé en 2007
	Nivelles	Hainaut	Totaux	%	
1 à 5	3	6	9	6.77 %	7.69 %
6 à 10	3	7	10	7.52 %	3.85 %
11 à 15	4	7	11	8.27 %	20.51 %
16 à 20	1	8	9	6.77 %	6.41 %
21 à 25	1	4	5	3.76 %	6.41 %
26 à 30	1	8	9	6.77 %	7.69 %
31 à 35	1	7	8	6.02 %	6.41 %
36 à 40	6	8	14	10.53 %	6.41 %
+ de 40	43	15	58	43.61 %	34.62 %
<b>Totaux</b>	<b>63</b>	<b>70</b>	<b>133</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<p><b>Total général 2008 : 133 accueils mandatés comptabilisent 4172 (Niv : 2347 + LL : 1825) nuitées en famille d'accueil.</b></p> <p>Nous atteignons donc une moyenne générale de <b>11,40 accueils par jour</b> en 2008. (6.41 pour Nivelles et 4.99 pour La Louvière)</p> <p>Cela correspond également à une <b>durée moyenne générale par accueil de 29.88 nuitées.</b> (37.25 pour Nivelles et 26.07 pour La Louvière)</p> <p>Il y a eu, en 2008, <b>131 journées en code M</b> (en 2007, il y en avait eu 137)</p>					
<p>Pour rappel, en 2008 pour 78 accueils, le nombre de nuitées était de 2107 avec une moyenne de</p>					

Commentaires : Avec une répartition d'environ 7 % par tranche de 5 nuitées, seule la période de + de 40 nuitées intègre plus de 40 % des accueils. Dans ces prises en charge, on va donc au bout de nos possibilités prévues par l'arrêté spécifique des Service de Placement Familial d'urgence. Cette disposition a donc été maintenue dans la demande de notre PPP.

## f) Issue des accueils

Tableau 16 : et après l'accueil en famille ?

Issue des accueils	Nivelles	Hainaut	Total	% En 2008	% en 2007
Institution d'héberg.	18	25	43	32.33 %	24,14 %
Retour en famille	7	9	16	12.03 %	43,67 %
Famille d'accueil	33	20	53	39.85 %	21,84 %
Famille élargie	1	0	1	0.75 %	2,30 %
Milieu élargi	0	2	2	1.50 %	0,00 %
Maison maternelle	0	1	1	0.75 %	0,00 %
Autre famille d'accueil	0	0	0	0.00 %	5,75 %
CAU	1	7	8	6.02 %	0,00 %
Autres : famille, internat, ...	3	3	6	2.26 %	1,15 %
Autonomie	0	0	0	0.00 %	1,15 %
Hôpital	0	3	3	2.26 %	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>70</b>	<b>133</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

Commentaires : À la « sortie », qui est réfléchie et présente dès le début de l'accueil, une solution de type familiale, est mise en œuvre à plus de 50 %. Néanmoins, en 2007, on constate que le recours à l'institutionnel représente près de 40 %. Cette augmentation, déjà sensible en 2007 par rapport à 2006, s'accroît encore en 2008. Elle dénote de l'augmentation de la gravité des situations prises en charge où un retour en famille est exclu ou impossible.

### 3. Sélection des familles d'accueils

Depuis plus de deux années, le soutien des politiques mise en œuvre, a revalorisé le placement familial dans son ensemble. Des moyens particuliers ont été dégagés plus spécifiquement pour notre Service ; en rapport avec cette dynamique, notre équipe et son Conseil d'Administration ont été actifs pour soutenir une sensibilisation de notre projet et de nos besoins en famille d'accueil. Ces convergences, liées à la mise à disposition d'une personne engagée quart temps pour donner de la visibilité au projet et relancer systématiquement des appels aux familles d'accueil, engendrent significativement des candidatures. La démarche conjointe des Services de Placement Familial et de sa Fédération pour des campagnes de recherche de familles d'accueil permet d'enclencher une nouvelle dynamique de recherche de familles.

En 2008, ces actions ont permis le **contact avec 91 familles d'accueil potentielles** (contre 48 en 2007). Cette augmentation de 90 % d'une première prise de contact a engendré 22 candidatures examinées complètement, soit 24 %, avec une acceptation de **15 nouvelles familles d'accueil - 16.48 %** - (contre 14 en 2007). Ce résultat démontre bien la nécessité de dégager une personne pour assumer cette tâche de recherche de fâc. Cette mission, qui est non reprise dans celles des Services de Placement Familial alors que la sélection l'est (les familles doivent venir spontanément ?), ne peut être valablement assurée, dans la continuité, par les travailleurs qui prennent en charge des jeunes.

Sur les 91 familles, suite aux rencontres, **7 ont été refusées (7.69 %)**.

#### 4. Déplacements

	Kms 2008		Kms 2007	Kms 2006	Kms 2005	Kms 2004	Kms 2003
Voitures AFU	<b>Niv : 35.937</b>	<b>Total : 54.291</b>	34.752 Kms	39.829 Kms	35.978 Kms	34.801 Kms	
	<b>Hnt : 18.354</b>						
Déplacements en véh. privés	<b>3.957 Kms 6.79 %</b>		9.828 Kms 22,05 %	2.155 Kms 5.41 %	662 Kms 1.81 %	932 Kms 2.61 %	
Occasionnés par des missions multiples où les 2 véhicules de l'AFU sont déjà utilisés.							
Total Kms.	<b>58.248 Kms.</b>		44.580 Kms	41.984 Kms	36.640 Kms	35.733 Kms	20.504 Kms
Nombre d'ac-	<b>133 accueils</b>		87 accueils	59	64	85	53
Moyenne Km/ Accueils	<b>437,95 Kms.</b>		512.41	711.59	572.50	420.39	386.87

Commentaires : Les déplacements de l'AFU se réalisent, de manière privilégiée, avec les voitures de l'ASBL. Actuellement, le Service est en possession de trois véhicules : deux pour Nivelles et un pour La Louvière. Grâce à la politique menée et au souci du personnel, le recours aux véhicules privés reste exceptionnel. Pour rappel, outre les accueils, ces déplacements représentent tous les déplacements des enfants auprès des instances officielles, les visites avec les parents, ... Enfin, toutes les rencontres avec les familles d'accueil et les déplacements pour les missions et représentations sont aussi réalisées avec ces véhicules.

La répercussion de la hausse des carburants se retrouve dans les charges de 2008.

Néanmoins, la politique du Service est de rester attentif à répondre aux demandes sans avancer ces facteurs « d'éloignement et de déplacement » comme premier angle d'attaque d'analyse. En ce sens, l'intérêt des enfants suivis reste prioritaire. Néanmoins, si notre subventionnement ne devait pas tenir compte de nos spécificités de Service et des coûts directs engendrés, nous serions amenés à devoir revoir cette politique face aux réalités budgétaires.

## 5. « En parallèle »

L'année clôturée fût aussi celle d'autres rencontres, d'autres actions, d'autres formations, d'autres décisions et positionnements ... :

- Participation au travail généré par l'ensemble des Services de Placement Familial au sein de sa **Fédération**.
- Dans ce contexte, nous avons assisté et participé activement à la mise en place du **Conseil Sectoriel de l'Accueil Familial (CSAF)**. Il est un organe d'avis sur l'ensemble de la politique du Placement Familial. Il réunit des experts mais aussi des représentants des familles d'accueil. Outre sa mission de promotion de l'accueil familial et des moyens à y consacrer, le CSAF a pour tâche de remettre des avis portant sur :
  - La cohérence et l'harmonisation du fonctionnement du dispositif de l'accueil familial ;
  - La programmation des besoins en la matière ;
  - Les approches pédagogiques et déontologiques spécifiques ;
  - Les référentiels administratifs et légaux.

Le Directeur de l'AFU assure la **représentation** des Services de court terme et d'urgence **au sein du CSAF**. Le CSAF représente une avancée où la spécificité du placement familial est reconnue en tant que telle.

- Participation et délégation du Directeur auprès du **CCAJ comme représentant** de la Fédération des Services de Placement Familial ;
- Participation, de la Direction et du Secrétariat, à des formations données par la DGAJ portant sur la comptabilité, les subsides, la gestion administrative du personnel, les réglementations y afférentes et la gestion financière d'un service AAJ ;
- Participation au groupe test du CIOC et à la formation réalisée par la DGAJ ;
- Formation de la Direction à la comptabilité pour dirigeants d'associations auprès du CESEP ;
- Clôture de la **formation** de l'équipe psycho-sociale en intervention brève donnée par l'IGB ;
- Clôture de la **formation** de la direction au management intégré (Atouts) ;
- Coordination et mise en place d'une **journée de rencontre** des travailleurs du Brabant Wallon ;
- Participation du staff féminin d'intervenantes à un « **stage d'autodéfense préventive** » afin de garantir leur intégrité lors du travail ;
- Réalisation d'un « **Conseil pédagogique** » particulier **centré sur le projet pédagogique particulier** qui a réuni toute l'équipe pendant 2 journées en extra-muros à Wellin ;
- Dépôt d'une demande de soutien, pour l'AFU, auprès de « **Cap 48** » ;

- Maintien de la reconnaissance de notre ASBL par la « Fondation **Donorinfo** » qui garantit la probité des associations reprises sur leur site. Cette inscription nous a permis de recevoir un don ;
- Participation à une « coordination adolescence » de la Ligue Bruxelloise de Santé Mentale ;
- Participation à une « coordination interservices » regroupant des travailleurs sociaux entre les services » de la Ligue Bruxelloise de Santé Mentale ;
- Participation à **diverses journées** afin d'améliorer nos expériences et la qualité de notre travail (Yapaka, ...) ;
- Changement de cabinet comptable, de secrétariat social et d'expert aux comptes en début 2008. Ces modifications doivent permettre de :
  - refléter une situation financière la plus proche de notre réalité budgétaire avec des partenaires experts dans les domaines de l'AAJ ;
  - utiliser au mieux nos ressources et nos subsides destinés aux jeunes pris en charge ;
- ...

## **6. Les accueils hors mandat, attentes de partenaires face aux besoins**

Suite au projet « YAMBA » terminé en 2007 (accueils d'enfants, hors mandat, en situation sociale d'urgence) et au constat du manque de structures d'accueil lors de leur hospitalisation, nous avons proposé à la Ministre de tutelle une dérogation transitoire dans l'attente de notre nouvel agrément permettant d'éventuels accueils « hors mandat ». Une réponse négative nous enjoignait l'application stricte de l'arrêté actuel (relatif aux SPF) en l'attente de l'agrément de notre « Projet Pédagogique Particulier » où cette modalité d'intervention pourrait alors être défendue et intégrée. Depuis novembre 2007, ces demandes d'accueils ont donc été refoulées. Grosso modo, nous évaluons ce besoin à 10 accueils par année où les parents nous demandent une prise en charge directe sans passage par le SAJ. Ces accueils seraient plus limités dans le temps (environ 15 jours). Ils renverraient les parents à leur responsabilité symbolique complète et, pour certains, les rassureraient sur un engrenage institutionnel qu'ils veulent éviter à tout prix, même au risque de leur propre santé. Cet aspect, de manière marginale, a donc été introduit et maintenu dans notre projet global de service actualisé. Cette autorisation aurait un impact sociétal évident puisque des coûts hospitaliers seraient évités avec des coûts AAJ quasi nuls puisque déjà assumés par notre agrément majoritaire pour les situations mandatées.

## **Bilan 2008 - Perspectives 2009**

Après 2007 qui aura vu la naissance de notre antenne à La Louvière pour Mons et Charleroi, avec l'engagement du personnel pour l'assumer, **l'année 2008 restera celle du « changement dans la continuité »**. Dès le début de l'année, l'équipe, soutenue par son Conseil d'Administration, a déjà requestionné le projet pédagogique qui avait été agréé en 2004. Au vu de sa pratique actuelle, elle l'a réactualisé, amélioré et réuni dans un « **Projet Global de Service** ». Il associe les aspects éducatifs en mettant en exergue nos valeurs, les missions, les finalités et les orientations générales. Ensuite, il s'attache à définir les aspects pédagogiques qui définissent les moyens, les instruments, les méthodes, les objectifs, les résultats attendus et l'évaluation du travail.

Malgré la localisation distincte de deux sièges d'activités, le travail réalisé, les remises en commun, les moments de convivialité, ... permettent d'affirmer que parler de l'équipe de l'AFU, en termes d'unicité, n'est pas une simple formule de présentation. Ceux qui ont été amenés à nous rencontrer peuvent en témoigner.

Cette démarche, pleine de réflexions et d'actions, devrait permettre le **passage en douceur** de notre agrément « Service de Placement Familial en Urgence » vers une ratification de notre « **Projet Pédagogique Particulier** ». Dans ce cadre, notre politique active dans la recherche de familles d'accueil s'est maintenue.

Dans notre relevé de l'année, on peut remercier deux personnes qui nous ont aidé à faire évoluer le service mais qui ont pris d'autres routes :

Cindy Detrogh qui aura été la première à relever le défi d'augmenter notre potentiel de familles d'accueil en nous faisant connaître dans l'axe Bruxelles - Nivelles- Mons et Charleroi via des présences dans les articles, revues, sites, médecins, ... ;

Claire Minne qui a été présente au lancement de l'antenne de La Louvière. Malgré son enthousiasme au projet et son plaisir à y travailler, ceux-ci n'ont pu endiguer une autre aspiration professionnelle et personnelle qui s'est offerte à elle.

Nous leur souhaitons à toutes deux pleines chances dans leurs réalisations et retiendrons le meilleur de leur passage dans notre équipe. Néanmoins, nous ne pouvons taire le regret que dans le second cas, le recours aux postes APE, ces « montages », face aux manques de moyens

---

pour les Services, montrent leurs limites en nous mettant en difficulté. En effet, le délai de préavis de ces emplois APE est tellement réduit qu'il est quasi nul ; dans notre cas, l'employée a pu partir au terme de 7 jours calendrier laissant ainsi notre antenne en panne d'1/3 de ses effectifs de terrain pendant presque deux mois.

Respectivement, nous avons pu engager Aude Colson pour le poste de recherche de familles d'accueil qui associe travail et études (master en ingénierie et actions sociales). Pour La Louvière, Emmanuelle Reca reprend le flambeau en apportant ses compétences d'assistante sociale à l'équipe multidisciplinaire.

Notre évolution reste inscrite dans une dynamique graduelle, active et réfléchie, en restant à taille humaine et en fonction des besoins rencontrés.

**Pour 2009, nous désirons :**

- Maintenir nos missions et notre action sur les 4 territoires prioritaires et répondre aux besoins des Autorités Mandantes en recourant, de manière prioritaire, à notre réseau de familles d'accueil ;
  - Recevoir l'agrément de nos pairs, de la DGAJ et du Cabinet de notre « Projet Pédagogique Particulier » qui définit un « **Projet Global de Service** ». Nous y défendons la possibilité de recourir, de manière exceptionnelle, à des accueils hors mandat et de pouvoir aussi assumer les demandes des hôpitaux qui relaient les demandes directes des familles.
  - Collaborer, avec tous les Services de Placement Familial, à la campagne de recrutement de familles d'accueil en Communauté Française. Parallèlement, nous poursuivrons notre travail direct de recherche de familles pour le travail d'Urgence. Enfin, avec la collaboration du CAAJ de Bruxelles, participer à un programme préventif de recherche de familles bruxelloises pour les SPF.
  - Pouvoir évaluer le travail réalisé et, le cas échéant, réorienter certains points afin de mieux atteindre nos objectifs de qualité de Service.
  - Participer activement au Conseil Sectoriel de l'Accueil Familial afin d'améliorer encore et toujours la pertinence de la démarche du Placement Familial et, en particulier pour ce qui nous concerne, celui d'Urgence.
  - S'intégrer au mieux au « dispositif CIOC » afin de donner une image précise de notre travail et de notre potentiel, le cas échéant.
  - Concrétiser un nouveau plan de formation pour l'ensemble de l'équipe.
-

**Enfin, 2009 sera aussi l'apogée d'un travail entamé en 2008 :**

- La réalisation d'une Fête des Familles d'accueil au PASS, à l'initiative de la Fédération des Service de Placement Familial, du Cabinet de l'Aide à la Jeunesse, de son Administration et de la Porte Ouverte qui a lieu le 8 mars 2009;
- La tenue du premier colloque sur le Placement Familial, en lien avec l'Université de Liège réalisé avec les différents Services de Placement Familial et tous les travailleurs du secteur

Ce rapport vous est présenté sur base du travail de l'équipe et des mandats assumés. Il a été enrichi par les commentaires de l'équipe et du Conseil d'Administration. Sans pouvoir être totalement exhaustif, il tente de refléter notre action et nos projets au plus près de l'activité de l'Accueil Familial d'Urgence pour 2008.

Nous vous remercions pour votre lecture intéressée et nous serions vraiment heureux de recevoir vos réactions afin de nous permettre d'évoluer. Dès lors, n'hésitez pas, téléphonez nous, visitez notre site, envoyez nous vos mails ou passez au Service pour nous rencontrer.

A très bientôt pour ces échanges.

Pour l'équipe AFU : Pascale Bastin, éducatrice spécialisée,  
Marie Noëlle Bequet, assistante sociale,  
Julie Blondiau, psychologue,  
Aude Colson, chargée de recherche des fâc.,  
Françoise De Coster, éducatrice spécialisée,  
Emmanuelle Reca, assistante sociale,  
Olivia Vandewatere, assistante sociale,  
Sabine Wetzel, secrétaire économe.

Christian Pringels, Directeur.  
mai 2008



Le Conseil d'Administration, l'équipe  
et les coordonnées de l'Accueil Familial d'Urgence

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! VOIR BAS JULIE !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

**Le Conseil d'Administration**

**Daniel Hanquet**, Président ;  
**Jean Pire**, Membre ;  
**Jacqueline Pirotte épouse. Pire**, Membre ;  
**Marie-Agnès Gueur - van Eeckhout**, Membre ;  
**Françoise Dubuisson – Huet**, Membre ;  
**Jean-François Funck**, Membre ;  
**Jean-Paul Lejeune**, Membre ;  
**Robert Heymans**, Membre, vérificateur aux comptes.

**ACCUEIL FAMILIAL D'URGENCE**

☎ Permanence psychosociale (9-17 h. du L. au V.)  
🕒 ⌚ Permanence d'urgence : **0474/820.920** (hors permanences de bureau)

Email général : [afurgence@skynet.be](mailto:afurgence@skynet.be)

🌐 <http://www.afu.be>

**L'équipe**

**Christian Pringels** Directeur – Licencié en Psychologie ☎ 0472/525.565 – ✉ [afurgence@skynet.be](mailto:afurgence@skynet.be)

**Sabine Wetzel** secrétaire – 📠 Secrétariat : 067/877.105 ✉ [afurgence.sec@skynet.be](mailto:afurgence.sec@skynet.be)

**Aude Colson**, chargée de la recherche des familles d'accueil et de la communication ✉ [afurgence.soc@skynet.be](mailto:afurgence.soc@skynet.be)

**Bruxelles et Nivelles**

**Hainaut**

**Marie Noëlle Bequet**, assistante sociale

**Julie Blondiau**, Licenciée en Psychologie

**Olivia Vandewatere**, assistante sociale

**Emmanuelle Reca**, assistante sociale

**Pascale Bastin**, éducatrice spécialisée

**Françoise De Coster**, éducatrice spécialisée

✉ [afurgence.soc@skynet.be](mailto:afurgence.soc@skynet.be)

✉ [afuhainaut@gmail.com](mailto:afuhainaut@gmail.com)

**Rue du Cheval Godet 34 à 1400 Nivelles**

**Rue de l'Hôtel de Ville 6 à 7100 La Louvière**

**067/877.107**

**064/451.491**

📠 Télécopie : **Niv. & Bxl. : 067/877.114**

📠 Télécopie : **064/335.992**

Banque : C.B.C. Compte n° 192-6136421-49  
(Code SWIFT/BIC: CREGBEBB – IBAN BE97 1926 1364 2149)

Matricule agrément AAJ : i1064

Statuts Moniteur Belge : N° identification 772/83

Numéro d'entreprise : NN 4-243814-33

**JULIE : STP cadre bas et haut triangle couché comme logo MERCI!!!! !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!**